

RAPPORT N° 90-16
au Conseil Municipal

OBJET

CESSIONS DE TERRAINS

Il vous est demandé de vous prononcer sur le projet de cession de terrains communaux -dont la liste est jointe en annexe- et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes de vente ou de bail correspondants.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

Réf. cadast.	Superficies en m ²	Situations	Bénéficiaires	Prix en F	Buts
AT 11-12-13-16-18	999	Ruelle Routier	Etat (DDE)	963 000 (y compris indemnité emploi, suivant estimation Domaines)	Bd Sud
BH 174	855	Rue Clinique	SEDRE	Suivant estimation Domaines	Réalisation ZAC II Moufia
BH 330	675	Idem supra			
BT 30	3 249	Ch. Géraniums			
BT 328	2 000	Idem supra			
BT 329	2 670	Idem supra			
BT 330	1 035	Idem supra			
BT 457	753	Route Bois-de-Nêfles			
BY 920 p.	28 000	Ch. Tamarins Montagne	SEDRE	50/ m ² (suivant bilan opération)	Lotissement Chemin Neuf
CT 537 p.	8 000	Chemin Eglise Bois-de-Nêfles	SHLMR	Bail construction 55 ans au franc symbolique remise gratuite bâtiments à Commune en fin bail et attributaires logements désignés (y compris lors vacances futures) par Commune	Construction 57 LLS financés sur 2ème tranche LBU 1990

Réf. cadast.	Superficies en m ²	Situations	Bénéficiaires	Prix en F	Buts
CW 81	71 110	Ch. Bois Rouge Bretagne	SEMADER	465 000 (suivant estimation Domaines)	Réalisation LS et équipements publics (avec obligation ré- trocession gratuite terr. assiette équi- pements
DI 30 p.- DK 45-72-76- 77-85 p.- 145 p.- 146 p.- 149 p.	24 192	Av. Bellepierre	Région	Gratuit	Construction lycée

M. CHAN-LIAT M. : Il s'agit de céder un certain nombre de terrains dont la liste est jointe en ANNEXE au Rapport, pour la réalisation du Boulevard Sud, de la Z.A.C. II de Moufia, du Lotissement Chemin Neuf, pour la construction de Logements Sociaux et d'un lycée.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix. Oppositions ? Non. Abstentions ? Non.

Le Rapport est donc adopté à l'UNANIMITE.
